

**Avis du Conseil Local de Développement de
Thonon Agglomération sur l'identité du
territoire**

Mai 2022

Sommaire

1. Définition de l'identité du territoire	4
2. Les particularités de Thonon Agglomération et du bassin lémanique : état des constats et ressentis	5
2.1 Inventaire des particularités de Thonon Agglomération	5
2.2 Thématiques transverses	6
2.3 Les constats et ressentis des membres sur Thonon Agglomération	6
3. Les enjeux de la prise en compte de l'identité du territoire	7
4. Propositions des membres du Conseil Local de Développement pour construire l'identité du territoire	8
5. Conclusion	10
6. Annexes	10

Pourquoi un groupe de travail, identité du territoire ?

Dans toutes les commissions et discussions en assemblée plénière, le fait de savoir à qui nous nous adressons pour construire un projet de vie en commun est toujours sous-jacent, mais la réponse à cette question est difficile.

Des membres du Conseil Local de Développement de Thonon Agglomération qui existe depuis 2017, sensibles à une sorte « *d'absence d'âme* » du territoire de l'agglomération, ressentaient confusément qu'à la racine de ce malaise se trouvait peut-être la question de l'identité.

Le CLD reprenant son activité après les élections municipales de 2020, neuf d'entre nous ont choisi de clarifier les questions suivantes :

- Qu'entend-on par « Identité d'un territoire » ?
- En quoi cette question de l'identité serait-elle importante ? Thonon Agglomération peut-il faire l'économie de cette question de l'identité ? Le groupe de travail soutient que cette question de l'identité est importante et motive son avis dans ce rapport.
- Quelles propositions le groupe de travail peut-il faire aux élus de Thonon Agglomération pour des actions visant l'émergence d'une communauté de destin, signe d'une identité locale.

Ces propositions sont présentées au moment où Thonon-Agglo travaille sur un projet de territoire préalable à la refonte du PLUi HM (*Plan Local d'Urbanisme Habitat et Mobilités*). Elles vont au-delà de la simple question de cadrage de l'urbanisation, car la question de l'identité est transverse.

Comment le groupe de travail a-t-il fonctionné ?

Le groupe de travail s'est réuni à 8 reprises, entre septembre 2021 et mai 2022. Le groupe est composé de 9 membres d'horizons différents (agriculture, sport, santé, industrie, éducation, artisanat, architecture).

Dans un premier temps, le groupe de travail a fait appel à un universitaire de l'Université de Genève, M. Debarbieux Bernard, professeur ordinaire en géographie politique pour amorcer la réflexion.

Dans un deuxième temps, une méthode d'animation et d'expression spontanée de groupe : les Chapeaux de Bono. Cette méthode a permis de fournir matière à réflexion.

Dans un troisième temps, le groupe de travail a procédé à une analyse puis à la rédaction de la synthèse proposée ici.

Parallèlement, l'ensemble des membres du CLD a été sollicité par le bureau d'études *Politeia*, chargé du projet de territoire pour Thonon Agglomération.

1. Définition de l'identité du territoire

Différentes approches pour définir l'identité du territoire par M. Debarbieux

M. Debarbieux présente trois options (pour un territoire qui aurait l'ambition de renforcer son identité) :

- *Singularité objective du territoire* : Thonon et les communes de l'agglomération n'apparaissent quasiment pas dans les moteurs de recherche, sauf quelques lieux emblématiques, rien ne distingue ce territoire dans un contexte concurrentiel.
- *Politique d'image* : par exemple Manchester Pride pour marquer le tournant post-industriel ou bien le musée Guggenheim qui met en scène Bilbao en déficit d'image.
- *Sentiment d'appartenance* : d'une population attachée à un lieu.

C'est cette dernière option qui a retenu l'attention du groupe de travail pour conduire sa réflexion, les deux premières options étant comprises comme des suppléments éventuels en soutien de la troisième.

La définition proposée par les membres du groupe de travail

« *L'identité c'est l'exacte ressemblance entre des êtres, des choses qui ont une existence distincte.*¹ Dans le cas présent, les « êtres » sont représentés par des habitants et la chose, c'est le territoire. Il nous reste à préciser en quoi il y a ressemblance entre les deux termes qui font identité.

L'identité d'un territoire résulte du sentiment d'appartenance de la population et de ses élus à une communauté de destin. Cette identité n'existe que parce qu'il émane du territoire une singularité, conséquences de sa géographie, de son histoire culturelle, économique et de ses choix, de ce qu'elle veut et peut faire. Ainsi, le visiteur de passage qui traverse le territoire a le sentiment « *que quelque chose se passe là* ».

La singularité de l'identité locale s'illustre aussi dans la capacité et le courage de la communauté de destin à susciter de l'adhésion à des choix et des renoncements pour faire face aux enjeux vitaux de demain.

Les domaines d'expression de cette identité collective s'observeront à l'avenir dans le parti pris de l'urbanisation et l'aménagement du territoire pour ses habitants au XXI^e siècle, le dynamisme local des formations, son orientation de développement de l'économie locale, la cohérence de ses choix esthétiques, la visibilité des événements festifs et culturels fédérateurs qu'il organisera à l'image de la population. Ce sentiment d'appartenance à une communauté renforcera sa capacité collective à vivre en lien, à être solidaire. Elle devra être encouragée par les élus que la population s'est choisis.

Le choix affirmé de l'ouverture du territoire signe la volonté de cette communauté de destin au rayonnement plutôt qu'à son extinction progressive par repli sur soi.

Cette identité n'est pas acquise une fois pour toutes, « *elle doit être constamment construite* » (Debarbieux)

¹ (Source : Dictionnaire académique -9^e édition)

2. Les particularités de Thonon Agglomération et du bassin lémanique : état des constats et ressentis

2.1 Inventaire des particularités de Thonon Agglomération

Histoire et patrimoine

- Nombreux monuments historiques (châteaux et grands domaines, églises, musées)
- Références à l'histoire de la Savoie (blasons, architecture, attachement culturel d'une partie de la population endogène à cette culture...)
- Richesse culturelle (la maison des arts du Léman, troupes de théâtre, festival de Montjoux, les mardis ensablés, les fondus du Macadam...)
- Ses traditions (les marchés, les vogues, les chorales, la foire de Crête, la Matagasse)
- Tissu associatif
- Territoire rural, agriculture d'élevage et polyculture, petites exploitations et artisanat

Situation géographique

- Lac et proximité de la montagne, paysages exceptionnels
- Zone enclavée entre lac et montagne
- Zone frontalière
- Territoire rattaché à la Région Auvergne-Rhône-Alpes et situé au nord du département

Évolution démographique et économique

- Disparition de sites industriels emblématiques (Gianola, MIB, Pâtes Capitan, fonderie Lachenal...)
- Nombreuses petites et moyennes entreprises, création de zones artisanales dans les différentes communes
- Étalement des commerces dans les zones périphériques
- Développement économique et démographique étroitement lié à l'économie suisse et la proximité de Genève et Lausanne
- Forte évolution démographique avec une part croissante d'habitants provenant d'autres régions ou pays
- Augmentation des personnes âgées

2.2 Thématiques transverses

- Offre inexistante de formation post-bac
- Dépendance aux énergies fossiles
- Dérèglement climatique
- Problématique de l'eau et de son multi-usage
- Gestion des déchets et pollution
- Déficit de l'offre de santé
- Sentiment d'insécurité
- Incivilités

2.3 Les constats et ressentis des membres sur Thonon Agglomération

L'extraction des données des Chapeaux de Bono, a permis au groupe de travail d'établir cette matrice FOM (Forces, Faibles, Opportunités, Menaces) du territoire.

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Paysage exceptionnel • Ressource en eau considérable • Offre sportive et culturelle • Attractivité touristique • Agriculture de proximité et labellisée et pêche locale • Dynamisme économique • Proximité avec la Suisse • Augmentation de l'offre de transports collectifs • Attachement des habitants à leur paysage • Un tissu associatif vivant 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de producteurs de fruits et légumes • Essoufflement du bénévolat dans les associations • Urbanisation anarchique et détérioration du capital-paysage et de la qualité de vie • Identité du territoire de Thonon Agglomération transparente • Manque de l'offre hôtelière • Proximité avec la Suisse • Difficulté à tisser du lien social • Accueil et gestion des déchets inertes extraterritoriaux
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Ressource en eau • Potentiel de l'agriculture locale • Potentiel touristique • Présence de l'INRAE • Position centrale de Thonon dans l'arc Lémanique • Autoroute 	<ul style="list-style-type: none"> • Convoitise de la ressource en eau • Bouleversement induit par l'autoroute • Pression démographique qui pourrait être durable • Proximité avec la Suisse • Abondance locale qui ne favorise pas la prise de risque et la préparation aux enjeux de demain • Désenclavement mal maîtrisé du Chablais • Modèle de gouvernance à la française • Thématiques transversales identifiées qui sont à anticiper au niveau territorial

Pour plus de détails concernant les éléments de ce tableau, veuillez vous référer aux annexes.

Quelques exemples de déconnexion entre les décisions prises et les attentes des citoyens

Le Conseil Local de Développement a noté quelques exemples de déconnexion entre les décisions prises et les attentes du citoyen :

- L'implantation du lycée de Douvaine choisie par défaut apparaît cumuler plus d'inconvénients que d'avantages
- La densification de la construction de logements collectifs sans espaces verts et trop souvent sans cohérence avec les constructions existantes qui de ce fait subissent une dévaluation
- La concertation citoyenne qui se borne aux exigences réglementaires (le temps nécessaire à l'appropriation des questions n'est pas suffisant). Nous avons manqué de nombreuses opportunités de concertation dans les dernières années :
 - o C'est particulièrement vrai dans l'élaboration et la finalisation du SCOT (*Schéma de Cohérence et d'organisation territoriale*) et du PLUI (*Plan Local d'Urbanisme Intercommunal*) du Bas Chablais (17 communes). L'enquête publique du SCOT était organisée en période de vacances du 15 juin au 15 juillet 2019 avec une prolongation jusqu'au 13 août. Le dossier du PLUI soumis à l'enquête publique est arrêté par le conseil communautaire de l'agglomération le 16 juillet, alors que l'enquête publique sur le SCOT qui est un document « supérieur » est en cours. L'enquête publique pour le PLUI commence alors que le SCOT n'était pas encore entériné. Le plan local de déplacement est programmé dans un deuxième temps.
 - o Plus récemment, dans le cadre du projet de territoire, un questionnaire a été élaboré par le cabinet Politeia, le CLD a été associé à la démarche, mais malheureusement ce questionnaire est resté confidentiel (869 réponses pour une population estimée à 90 000). Le groupe de travail de l'identité du territoire du CLD regrette qu'il n'y ait pas eu une large diffusion dans chaque commune via les bulletins municipaux, affichage pour inviter les citoyens à participer etc.

Pourrions-nous tirer les leçons de ces dossiers menés à marche forcée et travailler différemment pour le PLUI HM ?

3. Les enjeux de la prise en compte de l'identité du territoire

Tout l'enjeu du projet de territoire est de bien identifier les caractéristiques de notre bassin de vie et de répondre au double défi d'accompagner son développement économique et l'intense urbanisation tout en préservant ce qui fait sa force d'attraction : un cadre de vie exceptionnel, mais à l'équilibre fragile. Ce projet doit avoir pour objectif de recréer un sentiment d'appartenance et une cohésion sociale en remettant les citoyens au cœur des projets de l'agglomération.

L'analyse de la matrice « forces, faiblesses, opportunités, menaces » suggère que Thonon-Agglo, qui dispose de solides et nombreux atouts, est susceptible de faire face à plusieurs défis à venir parmi lesquels on distingue :

- L'identité du territoire « Thonon-Agglo » est difficile à saisir, puisque celle-ci ne peut se concevoir qu'en relation avec une identité plus vaste qui est le « Chablais savoyard ». La normalité imposée par le modèle de gouvernance à la française aux élus de tout le territoire s'oppose à l'émergence d'une

singularité locale. De plus, cette identité est chamboulée par l'évolution sociétale (mondialisation, emploi massif du numérique, anglicismes...).

- Le risque d'un sentiment de dépossession de l'identité Chablaisienne de la population endogène, contrainte à se projeter dans une identité qui ne peut plus exister comme avant.
- Les effets du changement climatique particulièrement sur la ressource en eau, mais pas que cela. Des conflits d'usages de l'eau du lac émergeront. Il est souhaitable de les anticiper plutôt que de les subir.
- La baisse significative et proche de l'abondance des énergies fossiles impose de se préparer à l'adaptation de tous les domaines (mobilités douces, réduction des flux domicile-travail, urbanisme avec moins de mitage, santé, agriculture, réduction des possibilités budgétaires, redéploiement des emplois, formation...)
- La possible pression démographique susceptible de durer dans le temps

À cela on peut ajouter une légitime volonté du territoire de redéployer son activité économique.

Face à tous ces défis, des décisions difficiles, apparemment socialement inacceptables, semblent inévitables. Étant qu'il est préférable de choisir plutôt que de subir, une adhésion aux décisions collectives de la population est nécessaire. Elle se prépare par « *temps calme* » ! C'est principalement pour ce motif que la question de l'identité du territoire nous apparaît incontournable. En effet, un habitant de notre territoire sera d'autant plus prêt à s'investir face aux exigences nouvelles qui s'imposent à lui s'il ressent un lien charnel avec celui-ci. Cela sera d'autant plus facile s'il a développé son sentiment d'appartenance à une communauté de destin.

Du fait d'une conscience forte d'appartenance à une communauté de destin, l'habitant de notre territoire, non seulement ne sera pas passif, mais de plus contribuera au redéploiement de l'économie locale en portant comme siennes les décisions difficiles qui apparaissent inévitables demain.

Les élus ont un rôle incontournable, essentiel, dans la construction de « l'écosystème sociétal » favorisant l'émergence de l'identité du territoire « Thonon-Agglo » immergée dans un contexte de voisinage qui lui ressemble et dont il diffère aussi.

4. Propositions des membres du Conseil Local de Développement pour construire l'identité du territoire

Les membres de la Commission Identité du Territoire proposent quelques pistes pour construire l'identité du territoire :

Renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté d'agglomération « Thonon-Agglo » en intelligence avec les communautés de communes voisines

- Favoriser l'articulation des compétences entre le niveau municipal et le niveau de l'agglomération, afin que cette organisation territoriale soit pleinement désirée plutôt que subie
- Faire connaître à tous les citoyens du territoire ce qu'est l'Agglomération de Thonon et ses compétences

- Mettre en valeur des initiatives des associations de quartiers
- Favoriser les initiatives locales conçues par les citoyens
- Créer de la cohésion par l'implication de la population autour de projets concrets (SCoT, PLUI HM, projet de territoire ...)
- Créer un évènement festif (sportif, culturel, éducatif...) qui parle aux locaux et attire le visiteur, par exemple les « Jeux olympiques » de l'agglomération
- Travailler sur les valeurs communes, les récits, l'image locale
- Organiser des formations pour permettre aux citoyens volontaires de s'approprier les différents documents et règlements existants et les enjeux
- Renforcer la relation entre tissus urbain et rural
- Développer en réseau les médiathèques

Renforcer l'appartenance au bassin Lémanique

- Multiplier la diffusion de l'image de l'Agglomération comme ce qui a été fait sur les bus de l'agglomération, du Grand Genève et Léman Express
- Mieux intégrer Thonon Agglomération dans le Grand Genève et dans l'arc lémanique
- Créer une antenne locale de recherche appliquée (en associant la population par la recherche participative) en lien avec l'INRAE (*Institut National de Recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement*), l'Université de Savoie, l'UNIGE (*Université de Genève*), l'UNIL (*Université de Lausanne*) pour permettre à la jeunesse de se former sur place en associant la population (Exemple d'une spécialité possible : le sevrage aux énergies fossiles, la formation des populations avec des outils ad hoc, la préparation aux nouveaux emplois...)
- Renforcer le lien lac-montagne
- Créer une compétition annuelle d'aviron de mer de l'ensemble des clubs volontaires (Épreuve tournante : Thonon - Lausanne – Évian -Genève)
- Faire le lien avec Lausanne (grande parade des bateaux Belle Époque à Thonon)
- Retour de *La Savoie* dans le port de Thonon
- Mettre en valeur le littoral en décidant qu'il ne peut être davantage aménagé sauf si un projet sert l'intérêt général et renforce la biodiversité du milieu

Renforcer l'attractivité du territoire par le tourisme

- Distinguer le territoire par une offre nautique douce
- Rendre plus attractif notre territoire pour susciter des visites de vaudois, de Genevois (Marché, salon des vins, patrimoine culturel...)
- Accompagner le redéploiement du tourisme hivernal et la notoriété du territoire au sens large, par exemple avec une structure franco-suisse pour un Géoparc « d'un nouveau genre » à cheval entre chablais et valais

Renforcer la gouvernance locale dans les instances régionales, nationales et internationales

- Représentation d'élus la rive française à la CIPEL (*Commission Internationale pour la Protection des Eaux du Léman*)
- Travailler pour que les Français riverains participent à la gestion du niveau du lac Léman

- Impliquer notre gouvernance dans les décisions de la CGN (*Compagnie Générale de Navigation sur le lac Léman*) au nom de la navigation sur le lac
- Réactiver et moderniser l'activité des zones franches permettant de réduire les flux « domicile en France-travail en Suisse »
- Impliquer de manière plus importante notre gouvernance dans l'arc métropolitain
- Créer une compétence locale à la place de l'ARS (*Agence Régionale de Santé*)

5. Conclusion

Le sentiment d'appartenance à une communauté de destin renforce le « vivre-ensemble ».

La construction d'une identité de territoire permet à la communauté formée par ses habitants de renforcer sa foi en l'avenir, en donnant à chacun la possibilité de se projeter dans un futur prévisible plutôt qu'incertain.

Dans cette construction d'une identité du territoire, le rôle d'entraînement des élus est primordial.

6. Annexes

Forces

- Paysage exceptionnel (*lac et littoral, nature, montagne proche, vignobles, forêts ...*)
- Ressource en eau considérable (*1^{er} lac européen, potentiel de multiusage, gestion publique des eaux potables par l'agglomération*)
- Attractivité touristique (*thermalisme, activités aquatiques, randonnées de proximité, sports d'hiver...*)
- Dynamisme économique (*artisanat, commerces, tourisme, bas taux de chômage ...*)
- Proximité avec la Suisse (*réservoir d'emplois, offre de transports, Universités, offre culturelle, ville internationale, aéroport, rétrocession des fonds frontaliers ...*)
- Augmentation de l'offre de transports (*le Léman Express...*)
- Attachement à leur paysage (*les habitants aiment leur lac, leur montagne, leur vue...*)
- Un tissu associatif vivant (*associations nombreuses sur les différentes communes*)
- Agriculture de proximité et labellisée (*polyculture, élevage, pêche ...*)

Faiblesses

- Essoufflement du bénévolat dans les associations (*manque d'engagement sur le long terme*)
- Manque de producteurs de fruits et légumes (*accès au foncier difficile pour les nouveaux arrivants ...*)
- Urbanisation anarchique (*Densité des constructions sans plan d'ensemble / L'esthétique des constructions est inodore et sans saveur, la disposition des constructions détruit l'harmonie d'ensemble / La typicité du territoire qui existait a disparu / Mitage du territoire qui abîme les paysages, manque de vision urbanistique et paysagère / Privatisation et artificialisation du littoral qui n'est pas perçu comme un bien commun utile pour la biodiversité et la population*)
- Identité du territoire de Thonon Agglomération transparente (*Évian est plus connu que Thonon. Pas d'image évocatrice de notre territoire. Forte concurrence de Genève, des stations de montagne / le visiteur de passage ne distingue pas ici de singularité saisissante comme en Alsace ou par endroit en Suisse*)

- Manque d'offre hôtelière
- Proximité avec la Suisse (*concurrence pour l'emploi, aspiration des ressources formées en France, gouvernance transfrontalière faible, cités dortoirs, augmentation du coût de la vie et du prix des logements, fuite de la jeunesse en périphérie, flux de circulation incontrôlables, fausses résidences secondaires*)
- Difficulté à tisser du lien social (*turn-over de la population important, lits froids, résidences secondaires*)
- Accueil et gestion des déchets inertes extraterritoriaux (*flux intolérable de poids lourds*)

Opportunités

- Potentiel L'agriculture locale (*Potentiel de circuit court / Rôle de l'agriculture pour tisser du lien entre ruralité et urbanité / Rôle possible dans la souveraineté alimentaire, activités de la pêche*)
- Ressource en eau (*L'eau est très importante dans le changement climatique, opportunité du Léman pour demain*)
- Potentiel touristique (*Destination nautique et montagne proche/ École hôtelière / Aéroport proche / Récit autour du patrimoine des châteaux en particulier / Évènement festif ou bien de notoriété élargie / Offre culturelle*)
- Présence de L'INRAE est un atout pour un territoire qui voudrait créer un écosystème profitable au développement économique local (*cela est possible par la juxtaposition d'activités industrielles, activité de recherche et mieux encore, d'associer à ce tissu une antenne locale universitaire (il conviendrait de choisir une spécialité pour cette antenne : l'étude et la mise en œuvre de la sortie des énergies fossiles. ?)*)
- Position centrale de Thonon dans l'arc lémanique (*potentiel de coopération transfrontalière (la position de Thonon centrale de l'arc lémanique réduction des flux de déplacement domicile-travail par implantation sur le territoire d'activités suisse ? / mise en œuvre d'une antenne locale universitaire et de recherche en lien avec l'UNIGE, l'UNIL, l'EPFL,)*)
- Autoroute (*amélioration espérée des flux de circulation*)

Menaces

- Convoitise de la ressource en eau (*potentiel risque de privatisation, potentiel conflits d'usages...*)
- Bouleversement induit par l'autoroute (*artificialisation des terres, destruction de forêts, coupure dans le bassin de vie...*)
- Pression démographique qui pourrait être durable (*les effets délétères de la pression démographique doivent être anticipés : artificialisation des sols, pollutions diverses, préservation du littoral et des vues sur le paysage, etc. Pollution, sécurité, offre de santé...*)
- Proximité avec la Suisse (*prospérité de la Suisse sera-t-elle durable ?*)
- Abondance locale ne favorise pas la prise de risque et la préparation aux enjeux de demain (la masse d'eau du lac est perçue tellement « infinie » qu'on pourrait ne pas en prendre soin. Captation du littoral par des intérêts privés.
- Désenclavement mal maîtrisé du Chablais (*par l'essor économique qu'il pourrait favoriser, le désenclavement du Chablais pourrait créer des flux supplémentaires qu'il importe de « cadrer » dans toutes les composantes de ses conséquences : urbanisme, écoles, soins...*)
- Modèle de gouvernance français (*frein aux initiatives locales ...*)
- Thématiques transversales identifiées qui sont à anticiper au niveau territorial (*cohésion avec les habitants*)